

EDITION 2026



PIAGHJA PAESI *è*

Magazine municipal

A funtana di l'Olmu

Mairie du village :
Piazza di A Nunziata
20167 Peri

Mairie Annexe :
RT 20 Plaine de Peri
Facciata rossa

Téléphone : 04.95.25.63.53
E-mail : contact@peri.corsica
Site web : www.peri.corsica

Agenda estivale 2026

JEUDI 6 AOÛT - SERATA CORSA

21H00 Soirée chants et guitares Corses avec Dumè Barazza et ses amis.

Lieu : Place de la mairie

Concert gratuit

Apéritif offert par la municipalité

LUNDI 10 AOÛT - SAINT LAURENT

18H00 Messe solennelle en l'honneur de Saint Laurent

Lieu : Église Saint Laurent

19H00 Procession dans le village

Apéritif offert par la municipalité

MERCREDI 12 AOÛT - INAUGURATION FONTAINE D'OLMU

19H00 Rendez-vous à la fontaine d'Olmù

Apéritif dinatoire offert par la municipalité



Sommaire

UNE ÉQUIPE & DES DÉCISIONS	05 - 07
FINANCES	08 - 10
TRAVAUX	11 - 22
VIE SCOLAIRE	23 - 24
NOS BACHELIERS	25
L'AIDE AUX DEVOIRS	26
VIE SPORTIVE	27
VIVRE ENSEMBLE	28 - 29
POUR INFOS	30
NOS SERVICES	31

Le magazine Piaghja à Paesi se construit avec vos suggestions et vos informations. Vous animez une association, votre entreprise est implantée sur le territoire de la commune de Peri, vous organisez un événement ? N'hésitez pas à nous contacter : contact@peri.corsica

Le magazine Piaghja à Paesi est édité par la commune de PERI.
Directeur de la publication : Xavier LACOMBE - Rédaction et réalisation : Elsa PINELLI
Crédit photo : Julien Soria, Elsa Pinelli et Pierre-Jean Scarbonchi.
Impression : Imprimerie Olivesi Ajaccio - Imprimé sur Papier certifié PEFC





Mot du Maire



À l'occasion de la nouvelle édition de Piaghja à Paesi, je voudrais tout d'abord remercier de la façon la plus sincère, les 1 332 électeurs qui ont renouvelés leur confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire.

C'est quasiment 81% des suffrages qui nous ont apportés leur soutien et approuvé notre action depuis 2008.

Ce résultat que chacun s'accorde à considérer sans appel, procure 18 sièges à la majorité municipale et 1 siège pour l'opposition.

À l'aube de ce nouveau mandat, je puis vous assurer que nous demeurons avec les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers municipaux, totalement investis avec le même enthousiasme et la même détermination à vous servir.

Je prend également l'engagement comme nous l'avons déjà fait au cours des trois derniers mandats, de réaliser le programme que nous avons présenté lors de la campagne électorale. Soucieux de préserver une situation financière confortable de la commune afin de ne pas procéder à une augmentation d'impôts, nous continuerons à mener nos dossiers de manière optimale, en vue de la réalisation de nos projets.

Une municipalité ne peut être gérée par un seul homme, je tiens donc à remercier toutes les personnes qui sont investies à mes côtés.

Le contexte économique national et régional étant peu favorable, je reste lucide sur les difficultés à venir, c'est pour cela que nous resterons très prudents sur les dépenses que nous engagerons.

Vous découvrirez dans ce magazine, les différentes actions qui sont et qui seront menées dont une qui me tenait particulièrement à coeur et pour laquelle je me suis investi personnellement : l'achat de la maison Guerrini à Barrolaccia.

La destination de cette bâtisse fera prochainement l'objet d'une nouvelle réunion d'échanges avec la population.

Depuis 2008, les réunions de quartiers sont un moment privilégié d'échange et de dialogue avec les habitants. Nous continuerons à les organiser afin de mieux répondre à vos attentes. 💞

*Très cordialement,
Amicizia.*

A ringraziavi a tutti

XAVIER LACOMBE

Une équipe au service de Peri

Dévouement et disponibilité



RETOUR SUR LES ÉLÉCTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales de 2026 ont ouvert un nouveau chapitre pour notre commune.

Les habitants de Peri ont à nouveau accordé leur confiance à une équipe engagée et déterminée à poursuivre le développement du village dans un esprit de proximité et d'écoute.

Depuis le début, les élus municipaux œuvrent chaque jour pour améliorer le cadre de vie, préserver notre patrimoine, accompagner les habitants et préparer l'avenir de Peri. Au fil de ce magazine, découvrez les principales actions menées, les actions en cours de réalisations et les projets qui devront débiter très prochainement.



La liste présentée aux élections municipales de 2026.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis le début du mandat, le Conseil municipal a adopté plusieurs délibérations visant à améliorer le quotidien des habitants, préserver le patrimoine communal et préparer les projets de demain.

Voici les principales décisions prises.

Installation du nouveau Conseil municipal - 21 mars 2026

À la suite des élections, le Conseil municipal s'est réuni le 21 mars 2026 afin de procéder à son installation officielle. Cette première séance a marqué le début d'un nouveau mandat placé sous le signe de l'engagement, de la proximité et de l'action au service des habitants de Peri. À cette occasion, Baptiste Xavier Lacombe a été élu Maire de la commune et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des adjoints qui accompagneront le Maire dans la conduite des affaires communales :

- **Gustave Tallarico, 1er adjoint ;**
- **Paule Ceccaldi-Poli, 2^e adjointe ;**
- **Paul Ousset, 3^e adjoint.**

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la commune, le Conseil municipal a également adopté les délégations de compétences accordées au Maire, fixé les indemnités de fonction des élus et procédé à la désignation des conseillers municipaux délégués, chacun étant chargé d'accompagner l'équipe municipale dans des domaines d'action spécifiques.

Cette séance d'installation constitue une étape essentielle de la vie démocratique locale et marque le lancement d'un nouveau mandat au service du développement de Peri et de ses habitants.



Le maire et ses adjoints.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Maire :

Xavier LACOMBE

Ses adjoints :

- **Gustave TALLARICO**

Finances - Budget - Urbanisme (PLU) - Voirie - Cimetière - État civil

- **Paule CECCALDI-POLI**

Village - École - Personnel scolaire - Cadre de vie - Travaux - Proximité - État civil

- **Paul OUSSET**

Sport - Commande publique - Projets communaux - État civil

CONSEILLERS MUNICPAUX DÉLÉGUÉS

- **Isabelle POGGI**

Administration - Conseils municipaux - Relations avec les services de l'État - Fonctionnement communal.

- **Cathy PETRELLI MOALIC**

SIVOM - Ressources humaines - Personnel communal - Adressage communal.

- **François PAOLI**

Sport - Infrastructures sportives.

- **Antoine PARIGI**

Réseaux - SDE2A - Télécommunications - Électricité.

- **Antoine CRUCIANI**

Voirie - Suivi du personnel technique.

CONSEILLERS MUNICPAUX

- **Marie-Laurence BARTOLI SALASCA**
- **Sophie POPULUS**
- **Agnès MASSY GUILLON**
- **Laurent MEI**
- **Annie LEANDRI**
- **Julien NEYROU**
- **Virginie LOZZI D'ORAZIO**
- **Ludovic GAZIELLO**
- **Marie-Josephine MENTINI**

Un budget adopté pour accompagner les projets de Peri - 17 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le 17 avril 2026 afin d'adopter plusieurs décisions importantes pour la gestion de la commune et la préparation des projets.

Cette séance a notamment permis d'approuver les comptes de l'exercice 2025, de voter le budget primitif 2026 et de définir les orientations financières qui guideront les actions de la commune tout au long de l'année.

Les élus ont également renouvelé leur soutien au tissu associatif local, procédé à plusieurs désignations au sein d'organismes partenaires et adopté diverses délibérations destinées à assurer le bon fonctionnement des services municipaux.



Une gestion financière maîtrisée

Le Conseil municipal a approuvé le compte de gestion, le compte administratif 2025, l'affectation du résultat ainsi que le budget primitif 2026, confirmant une situation financière saine et équilibrée permettant de poursuivre les investissements de la commune.



Un soutien renouvelé aux associations

Les subventions attribuées aux associations locales ont été votées afin d'accompagner leurs actions dans les domaines du sport, de la culture, de la solidarité et de la vie de la commune.



Fiscalité locale

Le Conseil municipal a approuvé les taux d'imposition pour l'année 2026 ainsi que la majoration de la taxe d'habitation applicable aux résidences secondaires. La commune a choisi, pour la 18^e année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.



Des élus présents

Les représentants de la commune ont été désignés pour siéger au sein de plusieurs organismes et syndicats, garantissant ainsi la participation active de Peri dans les différentes instances intercommunales et départementales.



Des services municipaux adaptés aux besoins

Le Conseil municipal a autorisé le recrutement d'agents saisonniers et de remplacement. Une délibération a également été adoptée pour permettre, lorsque les besoins le justifient, le recrutement d'une personne en situation de handicap sur un emploi permanent.



Défendre les intérêts de la commune

Les élus ont autorisé le Maire à engager les démarches juridiques nécessaires et à représenter la commune dans le cadre des procédures visant à défendre ses intérêts.

4,45 M€

Budget 2026

16 000 €

Versés aux associations

Une organisation renforcée au service de la commune - 5 juin 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le 5 juin 2026 afin d'adopter plusieurs décisions destinées à renforcer le fonctionnement de la collectivité et à préparer les prochaines échéances institutionnelles. Cette séance a notamment permis d'ajuster le budget communal, de renforcer les services municipaux et de renouveler certaines instances communales.



Renouvellement des instances communales

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont été renouvelés afin d'assurer la continuité des procédures liées aux marchés publics de la commune.



Depuis Mars 2026, **42 délibérations** ont été votés par le Conseil municipal, **absence de l'opposition à ces 42 votes.**

Une gestion saine au service des habitants

La commune de Peri poursuit une gestion financière rigoureuse qui lui permet de maintenir un haut niveau de service public tout en préparant les investissements de demain.

LE RÉSULTAT CUMULÉ EN UN COUP D'OEIL

532 967,91€

Affectation de ce résultat

EN INVESTISSEMENT



215 700,35€

Dotations complémentaires pour les investissements.

Cette somme permettra de financer les projets et les équipements de la commune.



EN FONCTIONNEMENT (réserve)



317 267,56€

Résultat de fonctionnement excédentaire.

Cette somme permettra d'assurer les dépenses courantes de la commune en 2026.

LES CHIFFRES CLÉS



21,31%

Taux d'excédent de fonctionnement

L'excédent reporté de **317 267,56€** représente 21,31% des dépenses réelles de fonctionnement 2025, témoignant d'une gestion maîtrisée des finances communales.



2 mois

D'avance financière

L'excédent reporté permettrait de couvrir près de deux mois de dépenses de fonctionnement du budget 2026. Un indicateur qui traduit une situation financière sécurisée.



889 193€

De trésorerie disponible

Au 31 décembre 2025, la commune disposait de **889 193,34€** de trésorerie. Cette capacité financière permet d'assurer le règlement des dépenses courantes tout en accompagnant les investissements engagés.

Budget primitif 2026

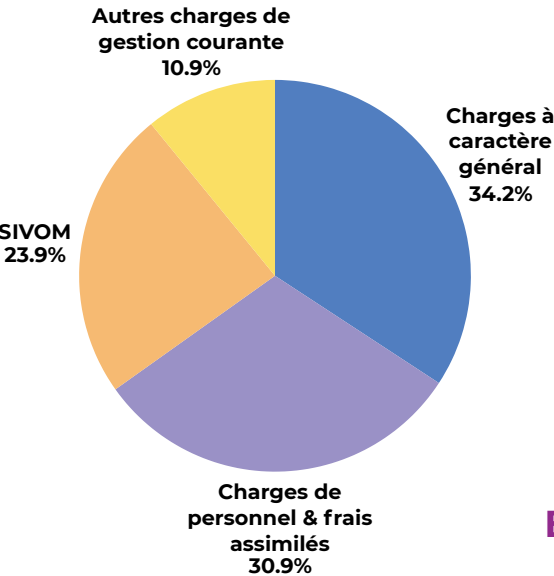
BUDGET 2026		
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 986 001,00 €	1 668 733,44 €
RESULTAT REPORTÉ		317 267,56 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 986 001,00 €	1 986 001,00 €
INVESTISSEMENT	1 759 311,15 €	1 339 629,25 €
RESTES A RÉALISER 2025	700 652,88 €	857 169,30 €
RESULTAT REPORTÉ		263 165,48 €
TOTAL INVESTISSEMENT	2 459 964,03 €	2 459 964,03 €
TOTAL BUDGET	4 445 965,03 €	4 445 965,03 €

Le budget primitif 2026 traduit les orientations financières de la commune pour l'année à venir.

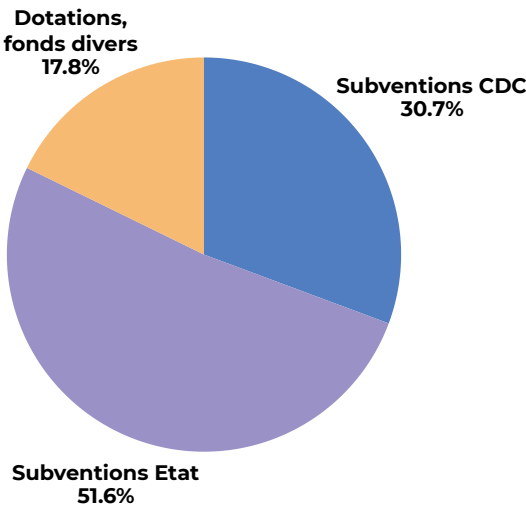
Il permet d'assurer le fonctionnement quotidien des services municipaux tout en poursuivant les investissements engagés et en préparant les projets futurs.

Il intègre également les résultats de l'exercice 2025 ainsi que les restes à réaliser liés aux opérations en cours.

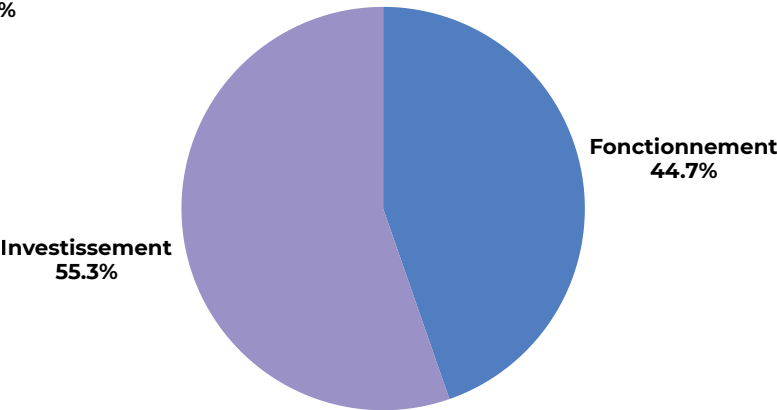
RÉPARTITION SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES



RÉPARTITION SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES



BUDGET 2026



LE TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Une capacité d'épargne supérieure au seuil recommandé

13 %

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

La commune de Peri présente un taux d'épargne brute de **13%** en 2025.



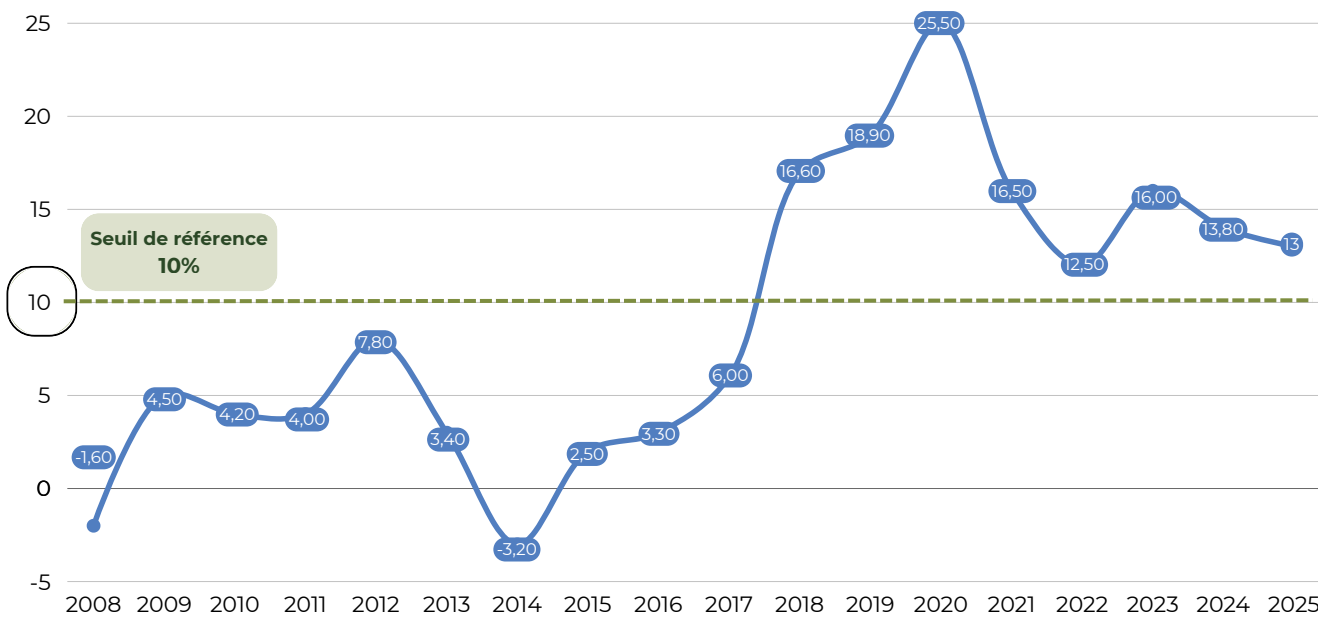
AU-DESSUS DU SEUIL DE RÉFÉRENCE

Gestion financière solide.

OÙ SE SITUE LA COMMUNE DE PERI ?



ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉPARGNE BRUTE DE LA COMMUNE



Peri en action

Une année au service des habitants.

Les grands travaux

PROGRAMME TRIENNAL DE RÉHABILITATION DES VOIRIES

Depuis plusieurs années, la commune de Peri mène un important programme de modernisation de son réseau routier. Organisé en trois tranches de travaux, ce projet permettra de réhabiliter plusieurs secteurs stratégiques de la commune pour améliorer la sécurité, le confort des usagers et la qualité des déplacements.

TRANCHE
1

SECTEURS CONCERNÉS
U Corsu
A Salasca

MONTANT
185 769 €_{HT}

FINANCEMENT ACQUIS

SITUATION

État
Collectivité de Corse
Commune de Peri

48 578 €
106 088 €
31 103 €

Consultation des entreprises en cours.
Démarrage des travaux prévu avant fin d'année 2027.

AU TOTAL

868 732 €_{HT}

Près de 868 732 € HT d'investissements pour la réhabilitation de nos voiries communales, au service de tous les habitants.

TRANCHE
2

SECTEURS CONCERNÉS
Petrella
Erbaghjolu
Confina

MONTANT
415 509 €_{HT}

FINANCEMENT PRÉVU

SITUATION

État
Collectivité de Corse
Commune de Peri

101 702 €
(obtenu)
223 270 €
(en attente)
90 537 €
(budgétisé)

Arrêté de subventions de la DETR accordé par l'État concernant la participation de 101 702 €.
Dossier présenté à la Collectivité de Corse dans le cadre de la programmation 2027 (demande de subventions en attente).

AU TOTAL

1 042 478 €_{TTC}

TRANCHE
3

MONTANT PRÉVISIONNEL
267 454 €_{HT}

Présentation du projet à la Collectivité de Corse prévue en fin d'année.

Demande de subventions de l'État d'un montant de 149 016 €, déposée dans le cadre de la programmation 2027.

INTEMPÉRIES DE 2019 : LES DERNIERS OUVRAGES SONT DÉSORMAIS ACHEVÉS.

La commune de Peri a achevé la dernière tranche des travaux engagés à la suite des intempéries exceptionnelles de 2019.

La commune de Peri a achevé la dernière tranche des travaux engagés à la suite des intempéries exceptionnelles de 2019.

Cette ultime phase concernant la démolition et la reconstruction de trois ouvrages d'art, situés au pont de Petrella ainsi qu'au niveau des deux ponts de Mileda.

Ces opérations avaient pour objectif de mettre ces ouvrages aux normes actuelles, tout en renforçant leur capacité à faire face aux épisodes climatiques de plus en plus intenses. Les crues survenues en 2019 avaient en effet révélé les limites de ces anciens ouvrages, dont les dimensions et les caractéristiques n'étaient plus adaptées aux débits observés.

Face à ce constat, la municipalité a engagé un important programme de sécurisation consistant à reconstruire ces ponts et ponceaux selon les standards permettant une meilleure évacuation des eaux et une plus grande résilience face aux risques d'inondation.



Avec l'achèvement de cette dernière tranche, la commune poursuit sa politique d'investissement en faveur **de la sécurité des personnes, de la protection des biens et de l'amélioration durable des infrastructures communales.**



Assurer la sécurité des habitants et renforcer la résilience de notre commune face aux événements climatiques.

MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION

250 000 € TTC

INTEMPÉRIES 2022 : UN NOUVEAU PROGRAMME DE SÉCURISATION EN PRÉPARATION

À la suite des importants dégâts causés par les intempéries de 2022, la commune de Peri poursuit son engagement en faveur de la sécurisation de ses infrastructures communales.

Un nouveau programme de travaux dont le montant prévisionnel est estimé à 550 000€, concerne les seceurs de Castelluccio, Siala, Ranucchedda et Incalcinati, où plusieurs ouvrages et tronçons de voirie ont été fortement endommagés.

Le bureau d'études a désormais finalisé le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Lors de sa séance du 24 juillet, le Conseil municipal a adopté le plan de financement de cette opération.

Le dossier complet sera prochainement transmis aux services de l'État et à la Collectivité de Corse afin de solliciter les aides financières nécessaires, conformément aux nouveaux dispositifs de financement applicables aux collectivités territoriales.



MONTANT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

550 000 € TTC

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE PRIORITÉ DU MANDAT

Comme vous avez pu le constater, la commune de Peri a engagé, dès le début du mandat, un important programme de sécurisation de son réseau routier afin **d'améliorer la sécurité des usagers sur l'ensemble du territoire communal**.

Initialement programmés pour débuter en janvier 2026, les travaux ont dû être reportés en raison des fortes précipitations intervenues durant cette période. Les entreprises titulaires du marché n'ont ainsi pu démarrer le chantier qu'à la fin du mois de février.

À ce jour, l'opération est en voie d'achèvement. Seuls les secteurs de Pinu et de Miledda restent à finaliser.

Ce programme de travaux a notamment consisté à requalifier l'ancienne RD 200 en agglomération, jusqu'au pont de Peri, afin d'adapter cette voie à son usage actuel.



Face à une circulation particulièrement dense, marquée par le passage des poids lourds desservant la carrière, les transports scolaires et les déplacements quotidiens des habitants, la commune a engagé des **aménagements destinés à ralentir la circulation et à améliorer durablement la sécurité** de ce secteur très fréquenté, notamment en période estivale.

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

64 000 € TTC

Cette opération a été intégralement financée grâce au produit des amendes de police, sans aucun coût pour la commune.



Les croisements entre les poids lourds et les véhicules légers représentaient en effet un **enjeu majeur de sécurité**. Sur certains tronçons, la configuration de la voirie et l'intensité du trafic augmentaient les risques lors des manoeuvres de croisement, auxquels s'ajoutaient la présence des transports scolaires, des cyclistes et des piétons. La municipalité a donc souhaité anticiper ces difficultés en mettant en oeuvre des aménagements adaptés.

À CETTE FIN, PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS

RALENTISSEURS - SIGNALISATION RENFORCÉE - SÉCURISATION DES TRAVERSÉES - DES AXES PLUS SÛRS

LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS : PRÉPARER L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE.

Les opérations présentées dans ce bulletin s'inscrivent dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années par la commune de Peri en faveur de la **modernisation et de la sécurisation de son réseau routier**.

Au-delà des travaux actuellement en cours, la municipalité prépare d'ores et déjà de nouveaux projets structurants pour répondre aux besoins futurs de la commune.

Parmi eux, figure un projet particulièrement important : la création d'une liaison routière entre les secteurs d'Incalcinati et de Petra Rossa.

Aujourd'hui, ces deux quartiers sont desservis par des voies en impasse. Cette configuration peut compliquer les déplacements quotidiens et constitue également un enjeu en matière de sécurité, notamment pour les véhicules de secours et de lutte contre les incendies. Dans un contexte marqué par le changement climatique et par l'augmentation du risque de feux de végétation, il est indispensable d'anticiper ces situations en améliorant l'accessibilité de ces secteurs.

UN DOUBLE OBJECTIF

- 1 Renforcer la sécurité des habitants
- 2 Créer une circulation en boucle pour fluidifier les déplacements.

Les études préalables sont actuellement en cours. Elles portent notamment sur les relevés topographiques, les emprises foncières et la faisabilité technique du projet. Si ce projet aboutit, il constituera un aménagement majeur pour Peri. Au-delà de l'amélioration de la circulation, il répondra à une préoccupation régulièrement exprimée par les riverains et contribuera à renforcer durablement la sécurité et l'attractivité de ce secteur.

L'ASSAINISSEMENT

Ces travaux engagés permettront aux riverains concernés de se raccorder au réseau public et de s'affranchir d'un système d'assainissement non collectif.

MONTANT DU MARCHÉ

690 561 € HT



1 800 ml de réseau en PVC de 200 mm, ce qui permettra le raccordement de 45 propriétés.



Durée prévisionnelle des travaux estimée à 12 mois.



L'entreprise Raffalli TP a débuté les travaux le 30 Juin 2026.

L'entreprise a démarré les travaux par le haut de l'antenne de Padiglioni. Elle progressera vers le bas jusqu'à l'embranchement des antennes, puis reprendra le travail en haut de l'antenne de Pinghinoso avant de progresser à nouveau vers le bas, jusqu'au point de raccordement.

GESTION DE LA CIRCULATION

La route sera barrée et interdite à la circulation sur la zone en cours de travaux. Une déviation, suivant le schéma ci-après, permettra aux riverains d'accéder à leur habitation par une antenne ou l'autre, selon l'avancement des travaux.

- Des plaques de franchissement et des passerelles piétonnes seront disposées dans les entrées de propriétés.
- La circulation sera rétablie au fur et à mesure de l'avancement des travaux.



Ces travaux permettront d'améliorer durablement la qualité de vie et la protection de l'environnement sur notre territoire.

CRÉATION D'UNE ANTENNE D'ASSAINISSEMENT

Extension du réseau à la Plaine Milella

La commune poursuit le développement de son réseau d'assainissement afin d'améliorer le raccordement des habitations et d'accompagner l'aménagement du territoire.



RÉSEAU DE COLLECTE

Un réseau de collecte des eaux usées en PVC Ø200 sera mis en oeuvre sur 70 ml environ.



BRANCHEMENT

4 boîtes de branchement seront installées en limite de propriété privée et seront raccordées au réseau principal via un réseau PVC Ø160.



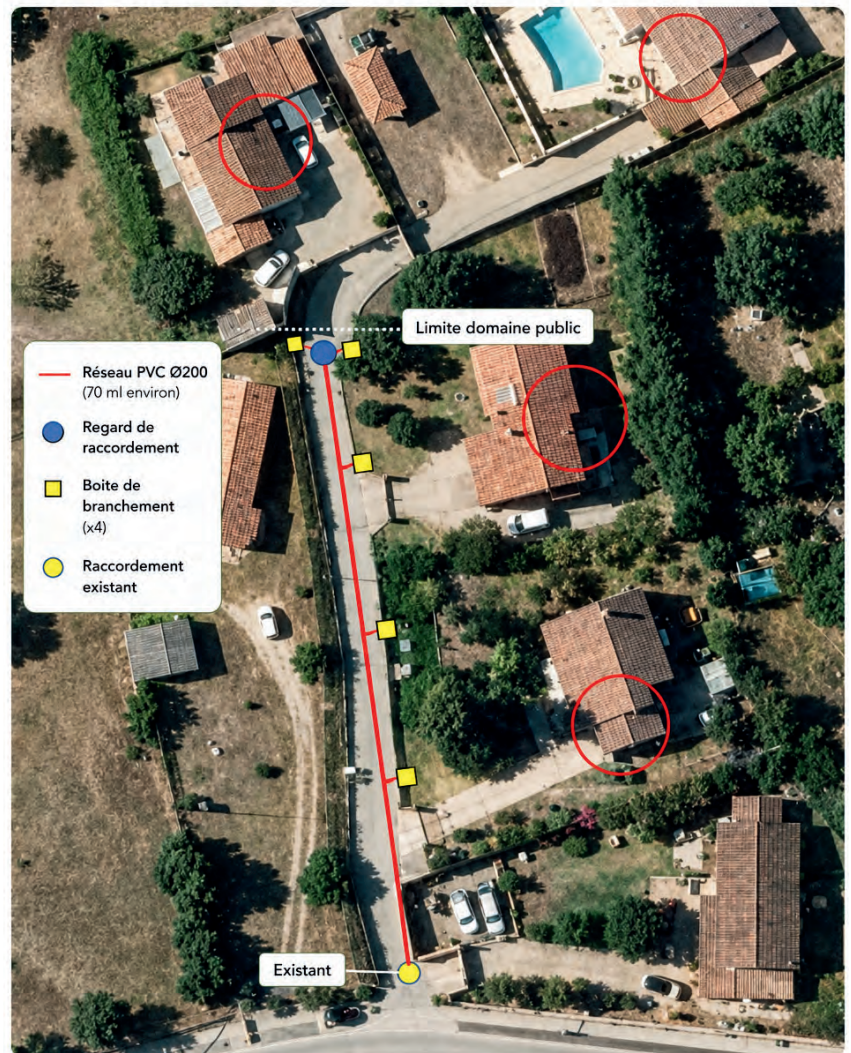
PLANNING

L'entreprise S.E.T, en charge de ces travaux, interviendra au mois de Septembre 2026.



CIRCULATION

Préalablement au démarrage des travaux, une demande d'arrêt de circulation vous sera remise.



MONTANT DES TRAVAUX

21 300 € HT

Cette opération permettra d'étendre le réseau d'assainissement de la **Plaine Milella** et d'améliorer le raccordement des habitations concernées.

En améliorant le réseau d'assainissement, la commune poursuit ses investissements au service du confort des habitants et de l'aménagement durable du territoire.

ENFOUISSEMENT DES
RÉSEAUX ÉLECTRIQUES
- PARTENARIAT AVEC LE SDE2A

La commune de Peri poursuit, en partenariat avec le SDE2A

La commune de Peri poursuit, en partenariat avec le SDE2A, un programme pluriannuel d'enfouissement des réseaux électriques visant à renforcer la **qualité des infrastructures publiques, améliorer la sécurité** de l'alimentation électrique et **préserver durablement le cadre de vie**.



UNE POLITIQUE
D'INVESTISSEMENT
AU SERVICE DE
L'AVENIR

Cette politique d'investissement répond à plusieurs objectifs :



SÉCURISER

les réseaux face aux aléas climatiques



RÉDUIRE

les contraintes liées aux réseaux aériens



AMÉLIORER

l'esthétique des espaces publics



CONTRIBUER

à la valorisation du patrimoine paysager communal

À CE TITRE, DEUX OPÉRATIONS SONT ENGAGÉES :

ENGAGÉE

1 SECTEURS DU PINU - MILEDDEA



Les travaux actuellement en cours portent sur l'enfouissement des réseaux de moyenne tension et de basse tension conventionnelle.

Cette opération représente un investissement de :

250 000 € TTC

À VENIR

2 SECTEUR DE PATARA



Une seconde opération, actuellement en phase d'études et de préparation, concernera l'ensemble du secteur de Patara. Elle prévoit l'enfouissement des réseaux de moyenne tension et de basse tension conventionnelle.

Montant prévisionnel de cette opération :

350 000 € TTC

Au total, ces deux opérations représentent un investissement de :

600 000 € TTC

Consacré à la modernisation des réseaux électriques de la commune.

Au-delà de l'amélioration technique des infrastructures, ces réalisations participent pleinement à la politique d'aménagement conduite par la municipalité, fondée sur **une intégration harmonieuse des équipements publics, la protection des paysages et l'amélioration durable du cadre de vie des habitants**. Elles s'inscrivent dans une vision de long terme visant à concilier **qualité des services publics, sécurité des réseaux et préservation de l'identité du territoire communal**.

RÉHABILITATION
DES AUVENTS DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Au vu de l'état de la structure et des risques que cela implique, le conseil municipal a décidé de refaire les auvents de l'entrée du cimetière.



La commune a mené à son terme l'ensemble des **études préalables** relatives au projet de démolition et de reconstruction.



À l'issue de ces différentes phases d'études, le **permis de construire obtenu**, permet de poursuivre ce projet.



Les pièces techniques constituant le dossier de consultation des entreprises (DCE), ainsi que les éléments de l'avant-projet, sont désormais finalisés. Les demandes de financement ont été déposées. Ainsi, la consultation des entreprise s'effectuera dès l'obtention des arrêtés de subventions.



COÛT PRÉVISIONNEL DE
L'OPÉRATION ESTIMÉ À

100 000 € TTC

LE PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL



ÉTAT

60%

soit 60 000€



COLLECTIVITÉ
DE CORSE

20%

soit 20 000€



COMMUNE DE PERI

20%

soit 20 000€

Cette opération permettra de **réhabiliter les auvents du cimetière communal, d'améliorer les conditions d'accueil des familles** lors des cérémonies funéraires et de préserver durablement ce patrimoine communal, dans le respect de son intégration architecturale.



La municipalité poursuit ses efforts afin de moderniser ses équipements publics et de préserver le patrimoine communal, au service de tous les administrés.

SPAZZIU PAISANU
FUTUR LIEU DE VIE AU COEUR DU VILLAGE

Acquise par la commune en 2024, cette maison située au cœur du village a vocation à devenir **un espace dédié à la culture, aux rencontres et au vivre-ensemble.**
Ce futur équipement communal sera imaginé avec les habitants afin de répondre aux besoins du village et de favoriser les échanges entre toutes les générations.

LES PROCHAINES ÉTAPES



**CONCERTATION AVEC
LES HABITANTS**
Nouvelle réunion publique
prochainement



ÉTUDES TECHNIQUES
Poursuite des études de
conception.



**RÉHABILITATION DU
BATIMENT**
Traitement des infiltrations et
démolition des extensions.



FUTUR LIEU DE VIE
Culture - Associations -
Rencontres - Partage



COÛT D'ACQUISITION

205 000 € TTC

LES ÉTUDES ONT MIS EN ÉVIDENCE PLUSIEURS CONTRAINTES TECHNIQUES :

- infiltrations sur la façade arrière ;
- démolition des extensions existantes ;
- adaptation structurelle avant réhabilitation.

Ces interventions permettront d'assurer la pérennité du bâtiment avant son aménagement.



SERVICE À LA POPULATION BROYEUR DE VÉGÉTAUX

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique et de l'amélioration des services rendus à la population, la commune renforce son action sur sa politique environnementale.

La fréquence de mise à disposition gratuite du broyeur de végétaux sera renforcée afin d'offrir un service encore plus accessible aux administrés.

Au-delà du service apporté à la population, cette démarche contribue à **réduire significativement le recours au brûlage des déchets végétaux**, pratique génératrice de nuisances et de pollution atmosphérique. Elle participe ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air, à la diminution des émissions de particules fines et à la prévention des risques d'incendie.



Cette initiative permettra aux habitants de valoriser directement leurs déchets verts, en les transformant en broyat, utilisable comme paillage ou comme amendement naturel pour les jardins.



MISE À DISPOSITION DU BROYEUR À VÉGÉTAUX :

Mars-Avril et Octobre-Novembre

Veuillez contacter la municipalité par mail en précisant vos noms, adresses, numéros de téléphone et secteurs : **contact@peri.corsica**

LOGEMENTS COMMUNAUX

La réhabilitation de deux logements communaux à Salasca permettra prochainement **d'accueillir deux familles dans des logements entièrement rénovés, offrant des conditions de vie plus confortables, sécurisées et adaptées.**

Ce projet s'inscrit dans une volonté de **préserver le patrimoine communal tout en répondant aux besoins de logement** des habitants et en renforçant l'attractivité de notre territoire.

COÛT D'ACQUISITION
ET TRAVAUX
555 000 € TTC



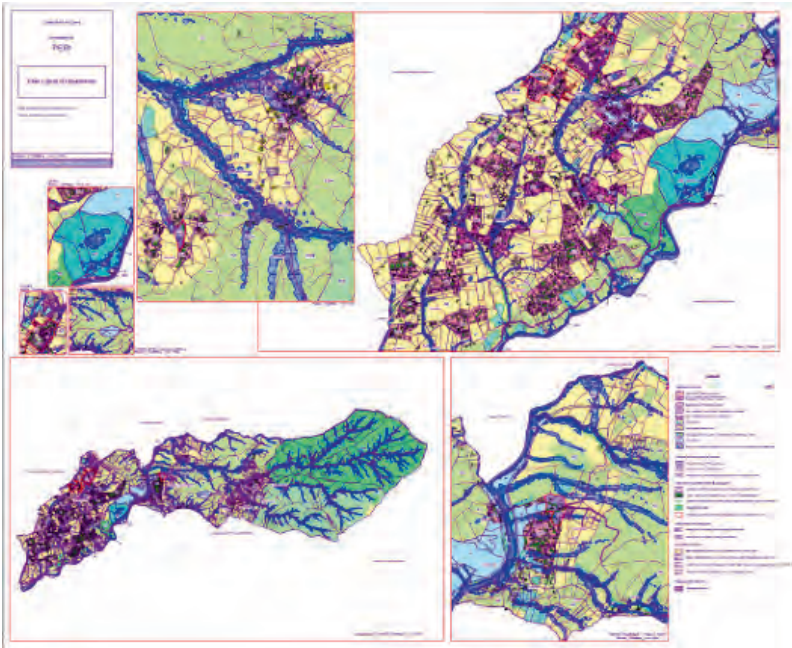
PLU

Plan Local D’urbanisme

Un document d’urbanisme sécurisé pour l’avenir de Peri

Le Plan Local d’Urbanisme est un outil essentiel qui fixe les règles d’aménagement et d’utilisation des sols de notre commune pour les années à venir.

Un projet pour un développement harmonieux, durable et respectueux de notre territoire.



Le Plan Local d’Urbanisme (PLU), approuvé par délibération du Conseil municipal le 15 janvier 2026 et devenu exécutoire, a ensuite fait l’objet du contrôle de légalité exercé par les services de l’État. À l’issue de cette procédure, la Préfecture a adressé à la commune un recours gracieux demandant le déclassement de plusieurs parcelles initialement classées en zones constructibles.



À cette occasion, il convient de rappeler que les observations formulées par les services de l’État relèvent des avis simples et des avis confirmés. Autrement dit, elles constituent des recommandations et des réserves destinées à sécuriser juridiquement le document d’urbanisme, sans pour autant lier la décision du Conseil municipal, seul compétent pour approuver le PLU.



À la suite de nombreux échanges avec les services préfectoraux, nos conseils et les services de la commune, nous avons mené une analyse approfondie de chacune de ces situations.



Dans un esprit de dialogue et afin de tenir compte des observations formulées par l’État, nous avons accepté de retirer une grande partie des parcelles concernées de la constructibilité initialement prévue.



En revanche, nous avons maintenu notre position sur une partie, dont une propriété communale correspondant à la place Saint-Antoine, en considérant que leur classement était pleinement justifié au regard des objectifs du projet communal et des dispositions du PLU.



Toutefois, dans un souci de parfaite sécurité juridique et afin de mettre notre document d’urbanisme en totale cohérence avec les observations des services de l’État, le Conseil municipal a de nouveau délibéré et a approuvé le Plan Local d’Urbanisme rectifié lors de sa séance du 24 juillet 2026.



Cette nouvelle approbation permet de sécuriser définitivement le document d’urbanisme et de la commune tout en préservant les orientations essentielles du projet communal.

LA CHRONOLOGIE DU PLU



15 JANVIER 2026
Approbation du PLU par le Conseil municipal



Contrôle de légalité exercé par la Préfecture



Nombreux échanges avec les services de l’État et de la commune



Rectification de parcelles classées en zones constructibles



24 JUILLET 2026
Approbation du PLU rectifié par le Conseil municipal



Grâce à un dialogue constructif avec les services de l’État, nous disposons aujourd’hui d’un PLU sécurisé, garantissant un développement maîtrisé de notre commune, tout en préservant l’identité et la qualité de vie de Peri.

RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DFCI)

Un territoire mieux protégé, des habitants plus en sécurité.



Depuis plusieurs années, la commune de Peri déploie un ambitieux programme de renforcement de la défense extérieurs contre l'incendie (DFCI), afin d'assurer la protection des personnes, des biens et de son patrimoine naturel.



Après la réhabilitation du réservoir incendie (HBE) situé au village et l'installation de **42 bornes incendie** réparties sur l'ensemble du territoire communal, la commune achève aujourd'hui ce programme par la mise en service des **deux dernières bornes incendie**, implantées dans le secteur de **Petrella et RT20**, ainsi que par le renforcement de deux équipements existants dans les secteurs de **Padiglione** et du **hameau de Salasca**.

À l'issue de ces travaux, la commune dispose désormais d'une couverture conforme aux préconisations du Service d'Incendie et de Secours (SIS), garantissant une défense incendie adaptée aux besoins du territoire.

Grâce à cette politique volontariste, Peri figure aujourd'hui parmi les rares communes à bénéficier d'une couverture optimale en matière de défense extérieure contre l'incendie, renforçant ainsi la sécurité des habitants et la résilience du territoire face au risque incendie.

TRAVAUX DE SÉCURISATION DE L'ÉGLISE

Dans le cadre de l'entretien et de la préservation du patrimoine communal, plusieurs **travaux de sécurisation** ont été réalisés au sein de l'église du village.

Les interventions ont notamment consisté à renforcer la **porte d'entrée**, à **installer une serrure supplémentaire** sur la porte latérale de l'église, à **remettre en sécurité une barre métallique** au plafond qui s'était désolidarisée, à sécuriser la sacristie grâce à la **pose de barreaux anti-intrusion aux fenêtres**, ainsi qu'à **consolider le pilier du portail d'entrée**, dont l'état nécessitait une intervention.

Cette opération a également permis de rétablir le bon **fonctionnement des portails**, dont l'ouverture était devenue difficile. Ces aménagements contribuent à assurer la sécurité des usagers tout en préservant ce patrimoine emblématique de la commune.



RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

Soucieuse de préserver et de valoriser son patrimoine, la commune a procédé à la **restauration du monument aux morts** situé à l'entrée du village. Les travaux ont consisté à un **nettoyage complet de l'ouvrage, à sa remise en état ainsi qu'à la réfection des peintures.**

Cette intervention permet de redonner tout son éclat à ce monument, symbole du devoir de mémoire et du respect rendu à celles et ceux qui se sont engagés pour la France et la liberté.



TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Afin d'améliorer le confort et les conditions d'accueil des élèves, **la commune poursuit ses investissements au sein de l'école communale au village.**

Après **l'inauguration du préau** en septembre 2025, offrant aux enfants un espace couvert et convivial utilisable tout au long de l'année, le bâtiment mairie-école a bénéficié de travaux de rénovation énergétique, avec notamment l'installation d'un système de climatisation. Un aménagement particulièrement apprécié des élèves, de l'équipe éducative, notamment lors des fortes chaleurs et des épisodes de canicule.

Cette année, de nouveaux travaux sont venus compléter ces améliorations avec la réfection des peintures intérieures de l'école, réalisée au début du mois de juillet. Ces interventions contribuent à offrir aux enfants un cadre d'apprentissage plus agréable et accueillant, dans un environnement adapté à leur bien-être au quotidien.



Parce qu'ils sont l'avenir, continuons à investir dans des espaces de qualité pour nos enfants.

Grandir à Peri

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES ENFANTS

L'école

Au cœur de la vie du village, l'école de Peri accueille une vingtaine d'enfants. À la rentrée prochaine, Myriam Lajeri, enseignante et directrice de l'école, entamera sa cinquième année au sein de l'établissement. À ses côtés, Ghislaine Biscambiglia et Sabrina Piu, toutes deux adjointes techniques, ainsi que Patricia Moracchini, auxiliaire de vie scolaire (AVS), accompagnent chaque jour les élèves avec professionnalisme, disponibilité et bienveillance.



Myriam Lajeri (enseignante et directrice), Ghislaine Biscambiglia (adjointe technique), Sabrina Piu (adjointe technique), Paule Ceccaldi-Poli (élue en charge des affaires scolaires) et Patricia Moracchini (auxiliaire de vie scolaire).

Toutes trois sont également habitantes de Peri, renforçant ainsi le lien de proximité qui unit l'école, les familles et la vie du village.

La commune, à travers Paule Ceccaldi-Poli, élue en charge des affaires scolaires, poursuit son engagement en faveur

d'une école accueillante, dynamique et attentive au bien-être de chaque enfant.

Tout au long de l'année scolaire, de nombreux projets pédagogiques, culturels et citoyens ont rythmé la vie de l'école. Retour sur quelques-uns des temps forts qui ont marqué cette année.

Une belle chaîne de solidarité

À l'occasion de San Andria, les élèves de l'école de Peri, accompagnés par leur enseignante Myriam Lajeri, ont participé à une collecte de denrées alimentaires au profit du Secours populaire.

En parcourant les ruelles du village en porte-à-porte, ils ont pu compter sur la générosité des habitants et des familles.

Grâce à cette mobilisation, **171 kg de denrées alimentaires ont été collectés pour venir en aide aux personnes les plus démunies.**

Cette belle initiative, placée sous le signe du partage et de la solidarité, s'est conclue autour d'un goûter offert par la municipalité.



Transmettre nos traditions - Atelier Caccavelli

Les élèves de notre petite école ont eu la chance de vivre un moment aussi gourmand que convivial à l'occasion d'un **atelier de caccavelli** organisé autour du traditionnel **four communal**.

Guidés par Ange-Antoine Manello, pâtissier passionné, les enfants ont découvert les différentes étapes de préparation tout en mettant la main à la pâte avec enthousiasme.

Grâce à sa générosité, il a également offert l'ensemble des ingrédients nécessaires à la réalisation de cet atelier, permettant aux élèves de **partager une expérience aussi ludique qu'enrichissante**.

Cette belle initiative n'aurait pas pu voir le jour sans la mobilisation des adjointes techniques de l'école, de Jean-Jacques Giuliani qui a généreusement offert le bois indispensable à la chauffe du four.

Un remerciement tout particulier est également adressé à François Bisgambiglia, qui s'est consacré à l'allumage du four et à sa surveillance pendant trois jours afin d'assurer des conditions de cuisson idéales. Un engagement précieux qui témoigne de l'esprit d'entraide et de transmission qui anime notre village.

La Municipalité adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de cette belle journée, illustrant une nouvelle fois la force de la solidarité et de la transmission entre les générations.

Cette journée s'est achevée autour d'un goûter convivial offert par la municipalité, réunissant élèves et familles dans une ambiance chaleureuse.



Nos bacheliers



LE CRU 2026

La commune félicite ses bacheliers 2026 !

À l'occasion de l'obtention du baccalauréat, la Commune de Peri a eu le plaisir de **recevoir les nouveaux diplômés afin de saluer leur réussite.** Un moment convivial de partage, marqué par la remise d'un petit présent et un apéritif offert par la municipalité.

Monsieur le Maire et le Conseil municipal adressent leurs plus sincères félicitations à l'ensemble des bacheliers et leur souhaitent beaucoup de réussite dans leurs études, leurs projets et leur avenir.

Bravo à toutes et à tous !



BAC GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

CASANOVA Marc-Antoine

JURECZEK Pierre-Toussaint

GURCIULLO Joy Sabatine

JUZAKOV Elia

SANTONI Emmanuel

VERO Sacha

VEY Maellys

MERCIER Mailys

PANNEQUIN-POGGIOLI Paul Marie Jules

NAMANI Lucas Victor

BAC PROFESSIONNEL

MICAELLI Francesca Virginie

TAVERA Ange

GURCIULLO Maxime

LE GAC Lucas

PASQUALAGGI Ocelia Lucie Renée

COLONNA D'ISTRIA Alexia Jeannine

IDDA Stella Marie Louise Chris

POZZO DI BORGO Lea

SALASCA Chloe

ARENA Lucca Antoine Valentin

L'AIDE AUX DEVOIRS

Un accompagnement pour réussir
et prendre confiance.



POUR QUI ?

Pour tous les élèves
rencontrant des
difficultés dans leur
parcours scolaire.

→ domiciliés à
Peri et scolarisés
du CP au CM2



OÙ ?

AU CENTRE
INTERCOMMUNAL SOCIO-
CULTUREL ET SPORTIF
DE PERI - SALLE GUERRINI



QUAND ?

Les lundis, mardis
et jeudis à partir
de 17h



Pour tout renseignement complémentaire ou toute inscription, veuillez nous
contacter par mail : contact@peri.corsica
Mme Paule Ceccaldi-Poli au 06.16.93.39.66.

Nos clubs de sport



Football Club de Peri

Tout au long de l'année, le club de football de Peri fait vivre la commune au rythme des entraînements, des rencontres et des compétitions. Bien au-delà de la pratique sportive, il constitue un véritable **lieu de partage où se transmettent les valeurs de respect, d'esprit d'équipe, de solidarité et de dépassement de soi.**

Grâce à l'engagement des bénévoles, des éducateurs et des dirigeants, les jeunes joueurs évoluent dans un cadre convivial et bienveillant, favorisant leur épanouissement aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

La municipalité tient à saluer l'investissement de l'ensemble des membres du club, qui contribuent activement au dynamisme de la vie sportive et associative de Peri.



Martin Biscambiglia, le président délégué du club - Antoine Zannini, éducateur - Jean-Claude Giusepacci, éducateur et François Paoli, l'entraîneur général et élu au conseil municipal en charge du club de football.



Judo Club de Peri

Cette année encore, le Judo Club de Peri a accompagné de nombreux jeunes sportifs dans leur progression, en leur transmettant **les valeurs fondamentales de cette discipline : respect, maîtrise de soi, persévérance et entraide.**

L'Assemblée Générale du club, marquée par la traditionnelle remise des ceintures en présence des familles, a permis de récompenser le travail et les efforts accomplis tout au long de la saison.

Ce moment de fierté a mis à l'honneur l'engagement des jeunes judokas, mais également celui des encadrants et des bénévoles qui les accompagnent au quotidien.

La municipalité adresse ses sincères félicitations à l'ensemble des licenciés ainsi qu'à l'équipe du Judo Club pour son implication et sa contribution à la vie associative de la commune.



Monsieur le Maire, les professeurs et les enfants du club.



UTILISATION DU STADE :

Les personnes désirant utiliser le terrain de foot de la plaine de Peri doivent contacter la municipalité pour prendre des connaissances des modalités.

Retour en images

Fête électorale - 25 Avril

À l'issue des élections municipales, la population, les élus et les membres du Conseil municipal se sont réunis autour d'un moment de convivialité organisé par la municipalité. Cette rencontre a permis de célébrer la confiance accordée à la nouvelle équipe municipale, de remercier les habitants pour leur participation à la vie démocratique de la commune et d'échanger dans une ambiance chaleureuse.

Un temps fort placé sous le signe de la proximité et du partage.



Le maire et son équipe.

Commémoration - 8 Mai

Le 8 mai, la commune de Peri a rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont combattu pour la liberté lors de la cérémonie commémorative organisée au monument aux morts. En présence des anciens combattants, des représentants de la gendarmerie, des autorités civiles et militaires, des élus et de nombreux habitants, un dépôt de gerbe est venu marquer ce temps de mémoire et de recueillement.

À l'issue de la cérémonie, la municipalité a convié les participants à partager le verre de l'amitié, offrant un moment d'échange et de convivialité dans le prolongement de cette commémoration.

La municipalité remercie l'ensemble des personnes présentes, dont la participation contribue à faire vivre le devoir de mémoire et à transmettre ces valeurs essentielles aux générations futures.



La Saint-Antoine de Padoue - 13 Juin

Comme chaque année, la fête de la Saint-Antoine de Padoue a rassemblé de nombreux habitants à la chapelle Saint-Antoine U Cavone, autour d'une **journée placée sous le signe de la foi, des traditions et du partage.**

Après la célébration de la messe et la traditionnelle procession, les participants se sont retrouvés pour un **moment convivial organisé par la municipalité** en partenariat avec l'association U Svegliu.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, ainsi que Madame *Isabelle Poggi*, nouvelle présidente de l'association, pour leur engagement dans la réussite de cette belle journée.

Grâce à la mobilisation de chacun, cette fête traditionnelle continue de faire vivre le patrimoine, les valeurs de convivialité et l'identité de notre commune.



La procession.



L'équipe municipale.

PERI à l'honneur dans l'émission SFIDA - 2 Juillet

La commune de Peri a eu le plaisir d'accueillir les équipes de **l'émission A Sfida** pour une journée de tournage consacrée à la **découverte de notre territoire.** Ce reportage a permis de mettre en lumière la richesse de notre patrimoine, nos traditions et l'art de vivre qui font l'identité de notre village.

Parmi les lieux emblématiques présentés, le restaurant Chez Séraphin a ouvert ses portes pour faire découvrir le savoir-faire de Monique, à travers la préparation de ses célèbres beignets de courgettes.

Une belle occasion de faire rayonner Peri auprès du grand public et de valoriser les femmes, les hommes et les savoir-faire qui font vivre notre commune.

L'émission sera diffusée au mois de Novembre sur Via Stella.



Informations



UNE NOUVELLE BOÎTE AUX LETTRES À LA PLAINE DE PERI

Afin de faciliter les démarches du quotidien, une nouvelle boîte aux lettres de La Poste a été installée à proximité de la mairie annexe, à la Plaine de Peri.

Cet équipement de proximité permet aux habitants de déposer leur courrier en toute simplicité, sans avoir à se déplacer vers un autre point de collecte. Une amélioration concrète qui participe au maintien et au développement des services de proximité au bénéfice de tous.



LE PANNEAU NUMÉRIQUE

Afin d'améliorer l'accès à l'information et de renforcer la communication de proximité, la commune a installé un panneau numérique devant la mairie annexe de la Plaine de Peri. Visible par tous, il permet de diffuser rapidement les informations essentielles de la vie communale.

Pourquoi ?

Le panneau numérique a été mis en place pour informer les habitants en temps réel et rendre l'information municipale plus accessible. Il constitue un moyen simple, rapide et moderne de communiquer les actualités importantes de la commune.

Quels services ?

Vous y retrouverez les actualités municipales, les manifestations, les réunions publiques, les travaux en cours, les informations pratiques, les alertes, les permanences des services de proximité ainsi que les événements organisés par les associations et la commune.



MONTANT

40 000 € TTC

50% ÉTAT

50% PART COMMUNALE

INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE AU VILLAGE

Une nouvelle borne de recharge électrique sera prochainement mise place au sein du village, sur le parking de l'auberge de chez Séraphin.

MAISON FRANCE SERVICES DE PERI



**France
services**



Un accompagnement gratuit pour toutes vos démarches administratives.

NOS PARTENAIRES À VOTRE SERVICE



PERMANENCES FRANCE SERVICES À LA MAIRIE DE PERI

Dans le cadre du dispositif France Services, plusieurs permanences sont proposées à la Mairie de Peri afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches administratives et sociales du quotidien.



AGIRC-ARRCO RETRAITE

Le 2ème mercredi
de chaque mois



CIDFF

1 fois par mois
De 09h00 à 12h00



PRISE DE RENDEZ-VOUS

Les rendez-vous sont à prendre directement auprès de chaque organisme concerné.



ASSISTANTE SOCIALE

Tous les lundis
De 14h00 à 17h30

Tous les vendredis
De 09h00 à 12H00



MISSION LOCALE

Le 2ème mardi
de chaque mois

De 13h30 à 16h00

